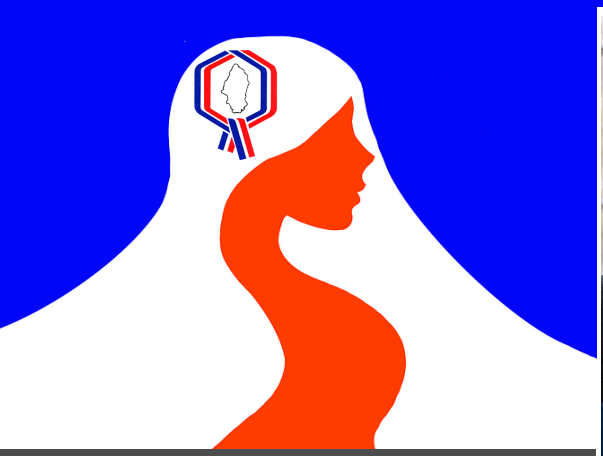
Les FORMATIONS de l'Association des Maires du Haut-Rhin



EN PRATIQUE



La qualité d'Officier de Police Judiciaire du Maire et des Adjoints

PROGRAMMATION
Lundi 7 décembre 2026
8h30-12h30

LIEU

Siège de l'AMHR
4 route de Rouffach COLMAR
Tél : 03 89 41 75 96
Courriel : amhr@calixo.net
Site internet : www.amhr.fr

Locaux situés à côté de la Gare et accessibles PMR

Stationnement possible :
- en face au Parking BLEYLE (3€ la journée)
- à environ 600 mètres gratuitement



MODALITES D'INSCRIPTION

Par le DIFE

L'espace «Mon compte Elu», intégré à la plateforme nationale «Mon compte Formation» est accessible à partir du lien : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/droits

Par la COLLECTIVITE
Cette formation peut également être prise en charge par votre collectivité.

Nous contacter au 03 89 41 75 96

PUBLIC : élus locaux

PRESENTATION DE LA FORMATION

Cette formation permet de comprendre le cadre juridique et les limites des pouvoirs de police du maire. Elle aborde les différents domaines d'intervention (sécurité, tranquillité, salubrité publiques) ainsi que les procédures de mise en œuvre des arrêtés municipaux.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Quels sont les fondements juridiques de la qualité d'OPJ des maires et adjoints ?
Quelles en sont les conditions d'exercice ?
Quelles sont, en pratique, les prérogatives et les attributions de l'OPJ non professionnel ?
Quelles sont les obligations de l'OPJ non professionnel ?
Quelles sont les responsabilités liées à l'exercice de sa qualité d'OPJ par le maire ou l'adjoint ?

RESULTATS ATTENDUS

Connaître les dispositions législatives qui fixent les pouvoirs du maire et des adjoints en tant qu'officiers de police judiciaire (OPJ).
Maîtriser les modalités de mise en œuvre des pouvoirs de police judiciaire et comprendre les obligations et responsabilités inhérentes à l'exercice de ces compétences.

POINTS FORTS

Formation dispensée par une juriste experte en sécurité et police municipale, intervenante dans le cadre des formations dispensées aux agents de police municipale et de la Brigade verte.



Intervenante :

Géraldine BOVI-HOSY
Spécialisée en droit public et droit pénal